

Réforme des retraites : Pietraszewski ou la continuité du non-libéralisme français



Après "l'habile négociateur", voici "l'expert". Après le festival de mots creux et flatteurs qui a entouré la piteuse démission de Jean-Paul Delevoye, voici le festival de mots creux et flatteurs à propos de son successeur le député LREM Laurent Pietraszewski.

Avec Nathalie MP
Meyer

Et chacun de s'extasier sur le parcours de cet homme de la société civile dont l'expérience professionnelle s'est déroulée principalement au sein du département des ressources humaines des hypermarchés du groupe Auchan. Vous avez dit ressources humaines ? Mais c'est évident, Laurent Pietraszewski est le spécialiste des retraites que la France paralysée et en grève attendait !

En réalité, les fonctions exercées chez Auchan par le nouveau secrétaire d'État en charge des retraites auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé Agnès Buzyn [concernaient](#) avant tout l'évaluation professionnelle et la gestion des carrières. Rien à voir, donc, avec une quelconque expertise inédite en matière de retraites.

Il est vrai en revanche qu'il fut associé très tôt au projet de retraite universelle par points voulu par le gouvernement puisqu'il intégra le Conseil d'orientation des retraites (COR) et qu'il anima le groupe des 38 parlementaires LREM et Modem [envoyés en ambassadeurs](#) par Jean-Paul Delevoye afin d'expliquer la réforme sur le terrain et faire remonter les objections et les éventuelles propositions.

L'impression dominante de cette nomination est donc moins celle d'un nouveau départ après les cacophonies, les blocages, les TGV à l'arrêt et les petites « étourderies » malencontreuses du vieux routard de la politique qu'était Delevoye que celle de la plus parfaite continuité avec le projet initial.

Dès les débuts, Pietraszewski a fait corps avec la réforme, dès le départ il en a adopté tous les codes (suppression des régimes spéciaux de la SNCF et la RATP d'un côté, maintien du monopole étatique de la répartition de l'autre) et dès le départ il était prêt à courir la France pour la défendre.

C'est du reste ce qu'il a eu l'occasion de confirmer lui-même lors de la cérémonie de passation de pouvoir ([vidéo](#), 22') qui s'est déroulée hier matin au ministère des Solidarités et de la Santé entre Jean-Paul Delevoye et lui-même :

« Derrière l'expression 'passation de pouvoir', il y a l'idée d'une continuité au service de l'action publique, au service des projets. Cette continuité est ici indispensable pour poursuivre le dialogue social. »

Bien sûr, il y aura du dialogue, il y aura de la concertation, il y aura des négociations, il y aura des concessions – sur l'âge pivot(*) notamment, ainsi que le Président de la République [l'a fait savoir](#) hier. Bien malin qui pourrait dire à quoi ressemblera le texte de loi qui sera présenté en Conseil des ministres au mois de janvier 2020.

Mais malgré tout cela, les « codes » essentiels qui guident la réflexion française sur les retraites seront préservés : elles continueront

à dépendre intégralement des décisions de l'Etat au nom de la solidarité intergénérationnelle que seul un système par répartition peut soi-disant garantir. La réforme du XXIème siècle dont le gouvernement vante la modernité s'avère ironiquement incapable de sortir des dogmes collectivistes qui prévalent chez nous depuis 1945.

Laisser aux Français un espace de liberté pour décider eux-mêmes de leur âge de départ en retraite ou de la durée de cotisation qu'ils estiment nécessaire pour leur assurer ensuite un niveau de pension convenable, leur permettre de compléter un système de base par répartition par des systèmes de capitalisation qui ont fait leurs preuves (y compris en France, voir les régimes autonomes) – mais quelle horrible horreur !

Il y avait pourtant une petite flamme bien sympathique chez Laurent Pietraszewski. Comme beaucoup de ses collègues nouvellement députés depuis 2017 et comme beaucoup de militants LREM, il n'avait jamais fait de politique. Il n'y avait même jamais songé jusqu'à ce jour d'avril 2016 où Emmanuel Macron faisait le constat d'un « mal français » fait de blocages politiques et sociaux et ouvrait la porte à un nouvel espoir de changer la France.

Conquis par la jeunesse, les discours et l'enthousiasme « printanier » du futur candidat présidentiel, Laurent Pietraszewski et des milliers d'autres se sont alors mis « en marche », certainement avec la ferme ambition de faire place aux idées neuves, à l'audace et à l'ouverture sur le monde.

Hélas, le constat plus que pertinent des blocages s'est rapidement fracassé sur l'impossibilité d'envisager de débrider la France en dehors du modèle social qu'elle met en œuvre avec une application délétère depuis soixante-quinze ans.

Emmanuel Macron s'est du reste soigneusement bridé lui-même à travers ses formules alléchantes mais paralysantes sur le « libérer protéger », le « en même temps » et le « ni de droite, ni de gauche » qui font que chaque fois qu'on avance d'un petit pas, on renforce par ailleurs les monopoles et les contrôles d'État.

À ce titre, la réforme des retraites est exemplaire : on aura peut-être la fin des régimes spéciaux – un bon point, comme la fin du recrutement au statut de cheminot – mais l'ensemble du système, dit « universel » pour faire écho à l'obsession égalitariste des Français, consacre en fait la toute-puissance de l'État sur la gestion des pensions.

Ainsi, la continuité revendiquée de Laurent Pietraszewski dépasse la simple continuité avec Jean-Paul Delevoye. Elle s'inscrit fondamentalement dans la continuité de notre modèle social puissamment collectiviste, puissamment redistributeur et, curieusement, puissamment facteur de chômage de masse et de malaise social continu... Ça promet.

(*) Âge pivot : âge de la première génération à laquelle s'appliquerait la réforme.

Edit du 20 décembre 2019 : à lire la presse, il semble qu'il y ait une confusion entre les termes âge pivot et âge d'équilibre (retraite pleine à partir de 64 ans, à ce que j'avais compris), car je lis maintenant (dans [Le Point](#) par exemple) que « le Premier ministre se dit prêt à discuter de l'âge pivot à 64 ans ».